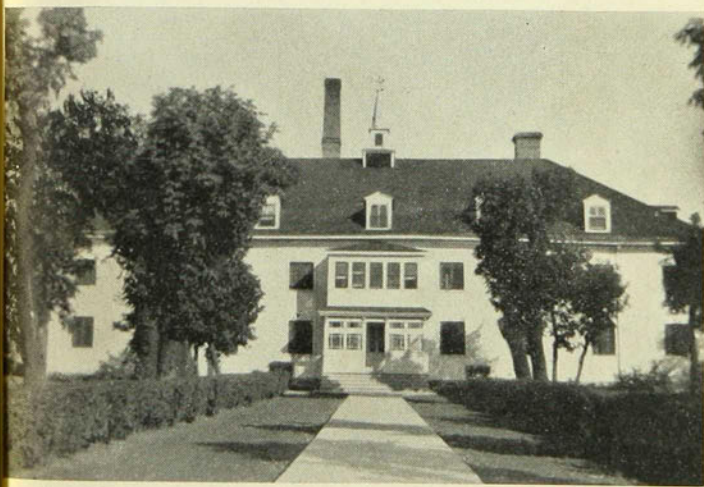


LE CENTENAIRE
DES
SOEURS GRISES



La vieille maison
Saint-Boniface, Manitoba

L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada* Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine de la Prière.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossesros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monsieur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monsieur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monsieur Lasfèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.* R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.* Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechère
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sautez vos enfants du cinéma meurtrier!* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magnier
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magnier
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.* Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation de Saint-Espirit.* R. P. Le Gallois, C. S. Sp.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magnier
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monsieur Courchesne.* XXX
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magnier
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini

Le Centenaire des Sœurs Grises

par l'abbé Léonide PRIMEAU

Un mot de préambule

Le centenaire de l'arrivée des Sœurs Grises au Manitoba (21 juin 1844) mérite toutes sortes de témoignages d'admiration et de gratitude de la part de notre peuple. Car l'esprit de sacrifice, l'esprit de mission et l'esprit d'apostolat que les quatre fondatrices de la mission de la Rivière-Rouge ont apportés et développés dans l'Ouest canadien, par l'oubli de soi, le don de soi et l'abnégation de soi au bénéfice du prochain et pour le bien des âmes, dans l'acceptation constante de la volonté sainte du bon Dieu, a été une semence qui a grandi et rayonné jusque dans l'Extrême-Nord.

Au service des Sœurs Grises de Saint-Boniface depuis vingt-cinq ans, comme assistant-chapelain tout d'abord des petites orphelines de l'Hospice Taché, de 1918 à 1921; puis comme chapelain régulier de l'Hôpital Saint-Roch pour les contagieux, de 1921 à 1929, et enfin comme chapelain de la maison provinciale depuis quinze ans, en août prochain, l'auteur de ce petit tract Sur les Sœurs Grises, — c'était le titre de nos articles publiés dans la Liberté et le Patriote, que nous réunissons ici, — veut rendre son humble tribut d'hommage et de respectueux attachement, et dire ses fraternelles félicitations et ses meilleurs vœux pour l'avenir, aux « femmes héroïques » que sont encore partout au Canada les vaillantes et dévouées Filles de la vénérable Mère d'Youville, qu'elles s'appellent les Sœurs Grises de Montréal et de Nicolet, ou de Québec, d'Ottawa et de Saint-Hyacinthe.

La Mission de la Rivière-Rouge

Premières démarches

Octobre 1943 rappelle aux Sœurs Grises de Saint-Boniface trois dates assez mémorables pour les signaler publiquement, avant la fin de ce mois qui fixe véritablement le centième anniversaire des décisions importantes qui furent prises au sujet de leur venue dans l'Ouest.

C'est le 19 octobre 1843 que Mgr J.-N. Provencher, évêque de Juliopolis, adressait sa demande par écrit à la supérieure de l'Hôpital général de Montréal, en lui disant: « Vous savez déjà que j'ai porté mes vues sur votre communauté, si capable, au jugement de tous, d'enseigner ces différentes bran-

ches. » Le requérant avait expliqué auparavant toutes les raisons détaillées qui lui faisaient chercher des religieuses depuis plusieurs années, et il ajoutait: « Je viens donc aujourd'hui, avec l'agrément de Monseigneur de Montréal, vous demander trois de vos filles, pour faire une fondation à Saint-Boniface. Comme je ne suis pas riche par moi-même, je ne pourrai pas offrir beaucoup à celles qui auront le courage de se dévouer à la belle œuvre que je propose. Voici cependant ce que je crois pouvoir leur assurer:

« 1° Les frais de voyage, ce qui va sans dire;

« 2° Une maison proportionnée aux besoins (l'on jugera plus facilement de ceci sur les lieux) avec un terrain propre à la culture d'un jardin;

« 3° Une ferme de cent arpents;

« 4° Cinq cents louis, cours d'Halifax, que la Communauté se chargera de faire profiter, par les moyens qu'elle trouvera bons.

« Il faut s'attendre à ce que les commencements de cette fondation soient un peu pénibles. Je m'attends moi-même à avoir d'autres dépenses à faire, à part celles de la bâtisse...

« Je désire beaucoup qu'une des trois parle l'anglais et soit capable de tenir une école en cette langue. »

Trois jours plus tard, et je cite le texte des archives de la communauté des Sœurs Grises, « le 22 octobre 1843, à une assemblée des douze administratrices (sœurs) de cet Hôpital, fut lue une lettre de Sa Grandeur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Juliopolis, suffragant auxiliaire et vicaire général de Mgr l'Evêque de Québec pour le district du Nord-Ouest, en date du dix-neuf du présent mois,...

« Les propositions dudit Evêque ayant été trouvées avantageuses, il fut décidé, à l'unanimité des voix, qu'il serait nommé trois ou quatre sœurs, pour faire la fondation demandée, après que des prières auraient été faites pendant neuf jours, selon la règle des fondations, pour obtenir la grâce de faire un choix convenable, des sujets capables de remplir les vues bienfaisantes dudit Seigneur Evêque. »

Les douze signatures qui suivent cette déclaration sont intéressantes à retenir: Sœur Elisabeth Forbes, dite McMullen, supérieure, Sœur Marguerite Beaubien, assistante, Sœur Catherine Forbes, maîtresse des novices, Sœur Hardy, Sœur Nobless, Sœur Séguin, Sœur Cherrier, Sœur Hainault, Sœur Chénier, Sœur M.-L. Valade, Sœur Mallet, Sœur C. Fréchette.

Le 30 octobre 1843, « à une assemblée des douze Sœurs administratrices, les Sœurs Valade, Lagrave, Saint-Joseph et Lafrance furent nommées à la majorité des voix pour faire une fondation à la Rivière-Rouge ».

Selon le règlement préparé par Mgr Bourget, pour toutes les fondations nouvelles, il y avait une neuvaine de prières prescrite pour chaque démarche à faire, à cet effet. On peut le noter aisément, car cette neuvaine eut lieu du 22 au 30 octobre, pour le choix des fondatrices, comme elle se fit une autre fois, du 30 octobre au 7 novembre 1843, jours des élections des officières de la future communauté qui deviendra aussitôt autonome puisque, aux termes de l'article 6 du Règlement rédigé par Mgr l'évêque de Montréal: « Chaque nouvelle communauté devra être canoniquement érigée par l'Evêque, qui donnera à ce sujet un mandement particulier et observera les formules d'usage. Elles seront toutes indépendantes les unes des autres, pour le spirituel, comme pour le temporel, et auront droit de se recruter en établissant des noviciats. »

La première supérieure de la fondation de Saint-Boniface, élue le 7 novembre 1843 pour cinq ans, fut la Sœur Marie-Louise Valade, ci-devant dépositaire, âgée de 34 ans et 10 mois, comme l'indiquent les minutes de cette assemblée.

On nous pardonnera tous ces détails et toutes ces précisions qui aident à expliquer certaines divergences de dates, chez ceux qui ont écrit livres, brochures ou conférences sur les débuts des Sœurs Grises dans l'Ouest. Après cent ans d'existence, il devient très important, ce nous semble, de fixer, — les archives sont les documents autorisés pour cela, — les origines d'une fondation selon la vérité historique.

Les quatre fondatrices

En lisant les archives que l'on conserve soigneusement à la maison provinciale des Sœurs Grises de Saint-Boniface, le lecteur privilégié y découvre tout un ensemble de détails du plus haut intérêt. Or, à la veille de célébrer en 1944 le centenaire de l'arrivée des quatre fondatrices du premier établissement de la communauté au « pays d'en haut », il nous semble tout à fait opportun de faire connaître brièvement le caractère particulier de chacune de ces « femmes héroïques », les quatre filles de la vénérable Mère d'Youville.

Nous citerons ces archives qui nous feront rendre un plus fidèle témoignage à la vérité, et offriront aux chrétiens d'aujourd'hui la grande leçon de foi surnaturelle, de courage constant et joyeux, de générosité bienfaisante qui sont dans l'histoire de la communauté, par l'exemple admirable de ces âmes parfaitement missionnaires, la vraie gloire des Sœurs Grises au Manitoba. Aimons à retenir, comme information, qu'en septembre 1843, lorsque Mgr Provencher fait sa première visite à l'Hôpital général de Montréal, « sur trente-

huit Sœurs dont se compose alors la communauté, dix-sept s'offrent à l'élection des douze administratrices qui, en toute assurance, portent leurs suffrages sur les Sœurs Marie-Louise Valade, Marie-Eulalie Lagrave, Anastasie-Gertrude Coutlée dite Saint-Joseph, et Marie-Hedwige Lafrance ».

Les quatre élues ont accepté leur obéissance « avec gratitude et humilité », et le 7 novembre 1843, elles signent l'acte par lequel est confirmée leur ferme détermination, « parce que, disent-elles, nous regardons, dans ce choix qui a été fait de nous, la sainte volonté de Dieu ».

Sœur Valade a 35 ans, étant née le 26 décembre 1808, à Sainte-Anne-des-Plaines, dans la province de Québec, et elle a fait sa profession religieuse le 21 octobre 1828. « Sa taille est au-dessus de la moyenne. Son maintien est grave et digne, son esprit sérieux. D'une intelligence remarquable dans la gestion des affaires à laquelle elle prend part en qualité de conseillère, elle seconde durant plusieurs années la dépositaire, Sœur McMullen, qu'elle remplace depuis l'élévation de celle-ci au supérieurat. Sensible et compatissante, elle se porte avec dévouement au soulagement des malheureux. Sévère quant au devoir, elle a néanmoins de l'indulgence pour la faiblesse, et sa fermeté est tempérée par la douceur et la bienveillance. L'histoire révélera sa valeur morale en mettant à jour sa force d'âme dans les travaux et les épreuves qui lui seront providentiellement ménagés. » L'accomplissement de la charge de supérieure démontrera qu'elle fut « judicieusement élue » à cet important devoir.

Marie-Eulalie Lagrave est née à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 2 mai 1805, et devint professe religieuse le 23 décembre 1823.

« Douée d'un esprit vif et pénétrant, d'une humeur égale et gaie, de manières distinguées, elle gagne la sympathie de ses sœurs et fait le charme des récréations. Les personnes du dehors l'ont aussi en singulière estime... Directrice du chœur de chant à la maison-mère depuis vingt ans, elle ajoute à l'éclat des cérémonies par sa voix puissante et suave à la fois. Toujours le succès répond à son zèle. Même adresse pour les ouvrages de goût, ornements d'église, fleurs artificielles, industries de toutes sortes. Son ingéniosité qui sait tirer parti de tout sera une précieuse ressource dans les débuts d'une fondation. Dans les travaux communs, on la voit choisir ce qu'il y a de plus lourd et de plus pénible. Elle prévient sans cesse ses sœurs pour les soulager. Ne fera-t-elle pas une excellente assistante à la bonne Mère Valade ?

Sœur Coutlée, dite Saint-Joseph, est la nièce de la troisième supérieure générale de l'Institut. Elle est née aux Cèdres,

dans la province de Québec, le 15 novembre 1819, et a fait sa profession religieuse le 1^{er} juin 1838. Elle a donc 24 ans.

« L'activité de Sœur Saint-Joseph, sa santé robuste donnaient lieu d'espérer une longue vie de dévouement de la généreuse missionnaire. D'humeur joviale, elle avait conservé quelques restes des espiègleries d'enfance, mais qui ne rendaient pas moins agréables ses rapports avec ses sœurs. Le choix qu'on fit d'elle pour la Rivière-Rouge satisfait pleinement ses aspirations. Elle désirait tant faire ce sacrifice! Aussi la voit-on procéder gaiement aux préparatifs du voyage. »

Sœur Lafrance est née à la Pointe-aux-Trembles, le 12 mai 1815. « Elle a fait profession le 13 juillet 1840, et est sœur de M. le curé Lafrance, de Sainte-Anne. Petite de taille, d'un tempérament frêle et délicat, elle a néanmoins du courage et de l'énergie. Sa piété profonde, sa sagesse précoce témoignent de la bonne éducation puisée au foyer paternel. Par ses judicieux conseils et ses exemples de vertu, elle sera un stimulant et un élément de ferveur au sein de la petite communauté de la Rivière-Rouge. »

On s'explique facilement la joie de Mgr Provencher en apprenant aux Trois-Rivières la nouvelle de l'élection de ses futures collaboratrices pour toutes les œuvres de bien à remplir en faveur de son peuple. « Bénissons le Seigneur! écrit-il à Mgr l'évêque de Québec. Bénissons sa divine Providence qui daigne seconder mes vues d'une manière spéciale et visible. »

Œuvres d'éducation

La première pensée de tout missionnaire catholique qui travaille à établir le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ au milieu d'un peuple quelconque, c'est de fonder, tout à côté de l'humble chapelle dédiée au bon Dieu, la petite école où sera donné l'enseignement du catéchisme d'abord, pour apprendre la vraie religion de l'Évangile, et puis toute autre instruction qui rend l'homme meilleur chrétien et meilleur citoyen.

Mgr Provencher avait compris cette responsabilité de sa charge de premier évêque de Saint-Boniface, quand il avait ouvert une école, dans sa pauvre maison-chapelle, dès ses débuts de missionnaire à la Rivière-Rouge, en 1818, puis dans son humble évêché, un peu plus tard, en 1822. Il s'était fait instituteur courageux et persévérant lui-même, pendant plusieurs années, et il se remit à cette tâche, à différents intervalles, toutes les fois qu'il ne pouvait trouver d'aide pour accomplir cet important devoir. Il poursuivit ainsi son dur labeur durant vingt-cinq ans.

Voyons donc comment la communauté des Filles de Mère d'Youville a répondu à l'attente du premier pasteur de l'Ouest

canadien, pendant les cent années qui viennent de s'écouler. Le 11 août 1844, — moins de deux mois après leur arrivée à Saint-Boniface — les Sœurs Grises ouvrent une école pour les petites filles, dans une partie de la maison de pierre si mal construite et si hâtivement restaurée, où elles sont entrées le 2 juillet précédent. Ce sera la part de travail de Sœur Lafrance. Puis, le 14 août de cette même année, Mère Valade consent à diriger aussi une classe pour les petits garçons, « au rez-de-chaussée de l'évêché », qu'elle confie à Sœur Saint-Joseph. On compte cinquante-trois élèves dans ces écoles, dès la première année. « Nous demandons, dit la supérieure dans une lettre à la maison-mère, pour chaque enfant vingt sous et une corde de bois pour l'hiver. Nous gardons nos élèves six heures durant, tant pour l'instruction classique que pour le catéchisme. »

A la fin de l'année suivante, 1845, Sœur Lagrave ira faire le catéchisme aux familles de Saint-Norbert, deux fois la semaine, pour les préparer aux sacrements qui leur sont inconnus, car il n'y a pas de missionnaire encore en cet endroit. Elle y comptera autant de personnes adultes que d'enfants. Mais en 1850, elle est chargée de l'école que M. l'abbé Lafleche veut ouvrir pour ses chrétiens de Saint-François-Xavier. Sœur Lafrance est nommée à cette mission qui commence l'expansion des Sœurs Grises à travers tout l'Ouest.

Quand les Frères de la Doctrine chrétienne arriveront de Montréal, en 1854, pour prendre le soin de l'éducation des garçons, les Sœurs pourront donner plus d'attention à la formation des jeunes filles; elles se voient bientôt dans l'obligation de bâtir un pensionnat qui pourra leur permettre de recevoir de soixante jusqu'à cent pensionnaires. En effet, la confiance que les Sœurs Grises obtiennent du public, comme premières institutrices à cette époque, est basée sur les succès et autres résultats satisfaisants de leurs élèves, aux diverses classes du pensionnat, comme on appelle leur école depuis 1869, qui devient Académie Taché, vers 1878, et aura le nom d'École normale, pendant quelques années, avant 1890. Cette légitime renommée leur attire des jeunes filles des Etats-Unis même et de quelques familles protestantes de Winnipeg et de l'Ouest dont il leur est impossible de refuser les enfants. L'enseignement de l'anglais y est donné de façon régulière, sans nuire aux classes françaises qui gardent la préséance. Mais l'on affirme que Sœur Duffin « ne tolérait pas d'infériorité dans son cours d'anglais ». Ce qu'il faut retenir de la méthode suivie alors par les Sœurs Grises, pour l'instruction de la jeunesse, c'est l'appréciation qui en est donnée par le sénateur Alfred Bernier, surintendant des écoles catholiques, vers cette époque: « Les meilleures institutrices laïques de la province sont celles que le pensionnat avaient formées. » Témoignage

élogieux qu'il fait bon rappeler en cette année centenaire de leur présence ici.

Quand le fanatisme hostile vint s'abattre sur l'œuvre de l'éducation catholique au Manitoba, en 1890, les Sœurs Grises furent privées du privilège et du rôle qu'elles remplissaient en formant des maîtresses compétentes et qualifiées pour enseigner dans toutes nos écoles. Le Pensionnat de Saint-Boniface maintint sa bonne renommée, et les Sœurs y avaient en plus, depuis 1886, la charge de l'École Provencher où elles enseignaient aux plus jeunes garçons de Saint-Boniface; ce qu'elles vont y continuer jusqu'en 1899, alors qu'elles cèdent la place aux Frères de Marie.

Il faut bien dire un mot d'explication à ce sujet. Les Frères de la Doctrine chrétienne ne sont demeurés que six ans, de 1854 à 1860, en charge de l'école des garçons. Les Oblats les remplacèrent de 1860 à 1877, puis les prêtres séculiers et des instituteurs laïques vinrent ensuite de 1877 à 1885; et c'est en 1885 que les révérends Pères Jésuites se rendirent à la demande de Mgr Taché, pour continuer l'œuvre du Collège de Saint-Boniface, qu'ils accomplissent au milieu de nous depuis cette date.

Quelque temps auparavant avait lieu, croyons-nous, le partage de l'éducation des jeunes gens en un collège classique et une école ou académie plus strictement commerciale.

Les Sœurs Grises, sur une décision de la maison-mère de Montréal, durent fermer leur Pensionnat de Saint-Boniface en 1897, et abandonner aux Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie l'éducation des jeunes filles dont elles s'étaient occupées durant cinquante-trois années consécutives en cette ville.

Mais elles ont conservé jusqu'à aujourd'hui leur florissant Couvent de Saint-Norbert, fondé en 1858, et reconnu présentement comme Institut collégial, et celui de Sainte-Anne-des-Chênes, fondé en 1883, élevé au rang d'école intermédiaire. Ce dernier pensionnat compte parmi ses anciens élèves deux prêtres et trente-quatre religieuses. Elles sont aussi les institutrices de l'école de Saint-François-Xavier, fondée en 1850, où quatre maîtresses enseignent tous les grades de I à XII, et de l'école de La Broquerie, fondée en 1911, où 180 enfants suivent leurs classes.

Il faut faire mention des écoles-pensionnats pour Indiens dont les Sœurs Grises sont chargées au Fort-Frances, en Ontario, à Berens-River, au Manitoba, et à Lebret, en Saskatchewan.

L'œuvre de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse demeure, au Manitoba, au programme des activités des Sœurs Grises, même si les autres œuvres d'hospitalisation de tous

genres ont prévalu ces dernières années. C'est un sujet qui mérite l'admiration de tous les amis de la communauté et qui ne manquera pas d'être loué, avec raison, aux jours des fêtes du centenaire.

Il y eut les deux orphelinats: celui pour les petites filles, qui fut fondé en 1858 dans la vieille maison, et fermé en 1935 pour faciliter l'admission d'un plus grand nombre de vieillards, et celui pour les petits garçons (Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg) fondé en 1900 et cédé en 1938 à d'autres religieuses, pour ouvrir l'Hôpital de Sainte-Rose-du-Lac. Pourquoi ne pas signaler aussi les écoles suivantes où s'est exercé, aux premières années de leur existence, l'apostolat des Sœurs Grises comme institutrices aimées et appréciées: Saint-Vital, de 1860 à 1886 (côté est de la rivière Rouge); Sainte-Marie de Winnipeg, de 1869 à 1874, alors que les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie arrivent au Manitoba, pour prendre leur large part de l'enseignement dans plusieurs de nos paroisses: Saint-Jean-Baptiste, de 1893 à 1895; et Saint-Vital de Fort-Garry, de 1897 à 1917.

Humble coup d'œil, devons-nous affirmer, sur un siècle de constant dévouement et de loyale fidélité que le bien des âmes accompli dans les diverses sphères d'éducation chrétienne signalera toujours à la gloire des Sœurs Grises de Saint-Boniface.

L'Hospice Taché

La pensée première qui inspira à Mme d'Youville, dès l'année 1738, la fondation des Sœurs de la Charité de l'Hôpital général de Montréal, fut certainement celle de venir mieux en aide aux pauvres malades plus ou moins délaissés, aux vieillards nécessiteux, aux indigents abandonnés et aux enfants sans foyer. Cette pensée d'apostolat pour les œuvres de bienfaisance de toutes sortes, les quatre Sœurs Grises fondatrices de la mission de la Rivière-Rouge l'implantaient dans l'Ouest canadien, dès 1844, partout où leurs charitables activités allaient se manifester et se propager.

Après ou avec leur travail de l'éducation chrétienne de l'enfance, il faut signaler par conséquent cette tâche admirable qui demeure à leur crédit, presque exclusivement, durant la plus grande partie des cent ans que l'on doit commémorer dans quelques semaines.

L'Hospice Taché de Saint-Boniface est cette institution que tout le monde connaît au Manitoba, et qui est grandement appréciée par les autorités civiles, à cause précisément des secours d'ordre spirituel et temporel qui s'y exercent de façon étonnante surtout depuis ces derniers vingt ans. Depuis 1923 de effet, cet établissement qui occupe l'ancien pensionnat ne 1883 et toute la construction qui y fut complétée en 1910,

— c'était en effet la nouvelle maison provinciale de 1911 à 1923, — a pris un développement tel que des 60 vieillards environ que comptait la vieille maison, appelée « Hospice Youville » durant ces années antérieures, le nombre atteignit un total de 118, 68 hommes et 50 femmes, dès la fin de 1923. Aujourd'hui, le personnel de l'Hospice Taché est de 550 personnes, dont 40 Sœurs Grises, un prêtre résidant comme chapelain d'office, 7 prêtres pensionnaires et 412 pensionnaires: vieillards, infirmes, paralytiques, etc.: soit 249 hommes et 163 femmes, 247 catholiques et 165 protestants; un ensemble de neuf nationalités différentes et de quatre-vingt-huit municipalités diverses. Cent employés, 30 hommes et 70 femmes et filles, y sont engagés pour seconder le labeur et l'attention des religieuses, dont six sont gardes-malades graduées, dans les soins nombreux qu'exige cette œuvre de bienfaisance.

De 1844 à 1923, l'histoire de l'aide à la vieillesse sous toutes ses formes est assez difficile à retracer en détail dans un article de journal. Nous pouvons dire que pendant trente années il y eut toujours dans la maison de la communauté une partie réservée pour des personnes âgées ou infirmes. « En 1860, il y avait un personnel de 113 à la maison vicariale: 27 religieuses, 9 vieillards, 1 infirme, 1 dame pensionnaire, 20 élèves pensionnaires, 43 externes, 13 orphelines, 12 orphelins, 7 demoiselles données. »

Vers 1877 jusqu'en 1904, les vieilles personnes occupent quelques pièces de l'annexe ajoutée à la vieille maison comme orphelinat. Une certaine « maison jaune », située entre la maison provinciale actuelle et le grand Hospice Taché, fut occupée de 1904 à 1911 comme « maison des vieux », premier Hospice Youville, croyons-nous. Ils étaient dix-sept vieillards, cinq hommes et douze femmes, quand les Sœurs Grises quittèrent leur vieille maison pour leur nouvelle maison vicariale en 1911, cédant la place aux personnes âgées qui y demeurèrent les douze années suivantes. C'est dans la petite chapelle de cet Hospice Youville pour les vieillards que le vénérable P. Dandurand, O. M. I., allait célébrer la sainte messe tous les matins, malgré ses 96 ans d'âge, vers les années 1914 et 1916.

Que ce soit dans la vieille maison (1848 à 1876), dans l'Orphelinat (1877 à 1904), dans la « maison jaune » (1904 à 1911), ou dans l'ancien Hospice Youville (1911 à 1923), il faut savoir que 703 vieillards des deux sexes furent admis, logés et assistés par les Sœurs Grises alors qu'aucune loi de « pension de vieillesse » n'était en vigueur. Le total des hospitalisés, d'après les dernières statistiques pour le siècle écoulé, est de 4,709 et il faut noter plus de 315 convertis à la religion catholique de ces nombreux vieillards.

Dans le temps passé, le petit nombre était reçu à titre de pensionnaires réguliers, et l'on devait recourir à la charité des

catholiques et des paroisses du diocèse, parfois, pour subvenir aux dépenses ordinaires. Présentement, en vertu des lois de charité ou d'assistance publique qui existent, tous les hospitalisés sont admis comme de vrais pensionnaires. Malgré les secours d'argent qui assurent le maintien de cette institution considérable qu'est notre Hospice Taché, il y a l'aspect moral et en quelque sorte surnaturel de cette belle et grande œuvre de bienfaisance qui demeure la part de dévouement inlassable, de patience héroïque, de douce charité et de piété constante des Sœurs Grises de Saint-Boniface, dont la reconnaissance publique glorifiera bientôt l'immense somme de mérites aux jours des fêtes du centenaire de leur arrivée à la Rivière-Rouge.

Hospitalisation

Une belle et très instructive étude sur *l'Eglise et le Soins des Malades* commence par cette déclaration: « Le soin des malades est une révélation et une création évangéliques, sorties du Cœur de Jésus avec la charité, dont cette œuvre de miséricorde est la fille bienfaisante. »

La divine Providence qui avait présidé au départ des quatre Sœurs Grises de Montréal, le 24 avril 1844, voulut les soumettre à l'épreuve dès ce long et pénible voyage de cinquante-huit jours vers « les pays d'en haut ». Sœur Lagrave, la plus âgée des fondatrices de la mission de la Rivière-Rouge, est victime d'un malheureux accident, — une entorse à un pied, — qui va lui causer d'incessantes douleurs, tout le long de la route, l'obliger à se faire transporter, dès que l'on met pied à terre, et imposer à ses compagnes la tâche de soins nombreux et constants.

Quand elle sera rendue à Saint-Boniface, et remise de son infirmité quelques mois plus tard, cette bonne Sœur Lagrave sera la première et inlassable visiteuse des malades, à domicile, et ses soins comme le soulagement qu'elle procure à ses patients de tout âge, — on note six mille visites aux malades dans les familles, durant les dix premières années, — seront à ce point appréciés par les habitants du pays, qu'on l'appellera la « Sœur Docteur ». Ainsi voit-on « le soin des malades » au programme de la vie de la communauté bien avant la fondation de l'hôpital de Saint-Boniface qui date du 5 août 1871. Pendant les vingt-sept ans du commencement de la mission, les Sœurs Grises auront presque toujours, dans une partie de leur maison, un ou deux malades, — même jusqu'à cinq parfois temporairement, — qui sont reçus, logés et traités avec tout le dévouement le plus attentif. Il n'y a pas d'hôpital encore, à cette époque, — aucun hôpital catholique sûrement — dans les provinces de l'Ouest.

Le compte rendu des nocés d'or de l'Hôpital de Saint-Boniface, publié en 1921, nous fournit les détails intéressants que voici. Il commença bien humblement dans une maisonnette contenant quatre lits. En 1877, les Sœurs firent l'acquisition d'une maison plus grande pouvant contenir dix lits. Ce local fut souvent agrandi, en 1886, 1893 et 1899. En 1905 on joignit à l'hôpital une aile sud, mesurant 223 pieds de long sur 36 de largeur, portant sa capacité à 350 lits. La construction d'une buanderie de 103 pieds sur 34, absolument isolée et à l'épreuve du feu, date de 1913. Puis en 1914, la partie centrale est démolie pour y substituer une nouvelle construction de 167 pieds sur 52, à six étages, avec prolongement vers la rivière, et à l'épreuve du feu; c'est là que se trouvent la chapelle, les appartements des religieuses, les salles de chirurgie, de rayons X, de thérapie profonde, etc., la cuisine générale, le système frigorifique, etc.

Incorporé par la Législature du Manitoba le 3 mai 1872, l'Hôpital de Saint-Boniface, qui commença à avoir des médecins internes en 1894, une école de gardes-malades en 1897, puis un dispensaire en 1925, compte aujourd'hui un personnel de plus de mille personnes: 50 Sœurs Grises, 2 prêtres chapelains, 25 médecins internes, 35 gardes-malades graduées, 180 gardes-malades étudiantes, 300 employés dont 100 hommes et 200 femmes et filles et une capacité d'un peu plus de 500 lits, avec l'annexe au-dessus de l'aile du dispensaire, qui fut construite en 1938.

Et nous ne pouvons mentionner ici toutes les améliorations modernes qui font de ce grand hôpital le plus magnifique, le plus pratique, à certains points de vue, de tous les hôpitaux des provinces des Prairies. Il est tout autant apprécié par les protestants que par les catholiques, par les citoyens de Winnipeg que de Saint-Boniface et des paroisses de la campagne. On en donnera ailleurs un plus juste témoignage d'admiration et d'éloges, pour reconnaître le dévouement des Sœurs Grises, dans l'heureuse poursuite de cette œuvre de soulagement aux maux qui affligent l'humanité souffrante.

Voulant résumer tout le sujet connu aujourd'hui comme *hospitalisation* dans un même article, il nous faut, à regret, réduire à un paragraphe ce qui concerne les autres hôpitaux des Sœurs Grises de la seule province de Saint-Boniface: Régina, Gravelbourg, Sainte-Rose-du-Lac, Fort-Francis (Ont.), et Berens-River.

L'hôpital de Régina fut fondé en 1907, à la demande de Mgr Langevin, O. M. I., avec une école de gardes-malades, qui y est adjointe, dès 1915. On y compte 129 patients en 1916, « le plus haut nombre que nous ayons eu », disent les chroniques. Le 6 mars 1927, eut lieu la bénédiction d'une aile nouvelle qui porte à 300 lits la capacité de l'hôpital.

Et le 15 novembre 1939, c'est l'inauguration d'une « clinique pour cancéreux, la deuxième du genre dans tout le Dominion », dans une construction additionnelle de cinq étages, de 64 pieds sur 35 de largeur, comprenant les salles de rayons X, de diathermie, métabolisme, thérapie profonde, etc. Le personnel actuel compte 25 Sœurs Grises, 10 médecins internes, 20 gardes graduées, plus de 160 gardes-malades étudiants, 90 employés, et 393 lits pour malades de toutes catégories.

L'influence de la religion catholique y fut très appréciable, et l'on y observe de nombreux retours à la foi et à la pratique religieuse. Pour s'en convaincre, qu'il suffise de dire que, de 1935 à 1940, il y eut cent cinquante conversions à la sainte Eglise catholique romaine. En faisant l'éloge des « importants services rendus à la province de la Saskatchewan », on ajoutait récemment que « les religieuses traversèrent courageusement la crise sans jamais refuser leurs soins à aucun malade ».

L'Hôpital Saint-Joseph, de Gravelbourg, en Saskatchewan, a été construit en 1927, au coût de \$95,000, pour recevoir environ soixante à soixante-dix malades. S. Exc. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada, y fut le « premier patient », dès sa venue dans l'Ouest canadien, en 1927; il y fut soigné pour des « furoncles » dont il souffrait durant sa visite officielle. Sept religieuses ont la direction de l'hôpital de Gravelbourg.

L'Hôpital de Sainte-Rose-du-Lac est situé à environ deux cents milles de Winnipeg, direction nord-ouest. Il fut construit par les Sœurs Grises, en 1937, et inauguré officiellement le 7 février 1938. S. Exc. Mgr Sinnott, en félicitant M. le curé Théoret du succès de son entreprise, — les premières démarches remontent au 6 avril 1935, — lui disait: « Vos espérances étaient inébranlables. » Cet hôpital de 45 lits est presque constamment rempli à pleine capacité. Il y eut 527 opérations en 1941 seulement; ce qui prouve la grande nécessité de la maison, dans cette région de notre province.

L'Hôpital de Berens-River, pour Indiens surtout, est situé sur la rive est du lac Winnipeg, à l'embouchure de la rivière Berens, soit à deux cents milles au nord de Saint-Boniface. L'école-pensionnat, construite par le gouvernement, pour les enfants indiens de la région, avait été confiée aux Sœurs Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, en 1936. Il y avait, depuis 1918, une école de jour (externat) tenue par le R. F. Leach, O. M. I. Quand le changement fut effectué, les Indiens manifestèrent leur préférence d'avoir un hôpital, au gouvernement canadien, étant satisfaits de leur externat. Les Missionnaires Oblates, qui ne se destinent pas aux « soins

des malades », durent céder la place, « après une année de généreux dévouement », aux Sœurs Grises, qui ont ouvert l'hôpital, le 8 septembre 1937, pouvant y recevoir une vingtaine de patients à la fois. « En temps de petites épidémies, la garde-malade consacre presque vingt-quatre heures par jour aux appels et aux randonnées... car en dehors de la réserve qui compte trois cents âmes, une trentaine de familles blanches et métisses... sont établies dans le district. Et la religieuse parcourt ce district pendant deux ou trois jours, selon le cas, pour suppléer le médecin qui ne visite la réserve qu'une ou deux fois l'année. »

L'Hôpital La Vérendrye, de Fort-Frances, en Ontario, est de fondation toute récente. Il fut l'objet de la dernière visite de S. Exc. Mgr Yelle, P. S. S., le 3 juin 1941, qui inscrivit à la première page du registre des visiteurs, après la bénédiction de cet immeuble, la note élogieuse suivante: « Magnifique construction à l'épreuve du feu, aménagée d'après toutes les exigences modernes, pouvant abriter cinquante-cinq malades, le nouvel hôpital est un complément très précieux à l'organisation catholique de Fort-Frances, et nous sommes très reconnaissant aux Sœurs Grises d'avoir accepté de construire cet hôpital et d'avoir si bien réussi cette construction. »

L'Hôpital La Vérendrye comprend un édifice de trois étages, en plus du rez-de-chaussée, mesurant 118 pieds de longueur sur 42 de largeur. La municipalité de Fort-Frances a donné le terrain, et assuré l'exemption de taxes à cette institution. « Elle a promis aussi le pouvoir électrique et l'usage du téléphone », comme marque d'appréciation de l'œuvre si utile que les religieuses ont assumée en cette ville. Neuf Sœurs Grises, 3 gardes-malades, 8 gardes pratiquantes et 11 employés assurent le bon fonctionnement et les soins nécessaires des malades. Durant les six mois de l'année 1941, on y a inscrit 723 patients.

On nous pardonnera volontiers d'avoir eu la témérité de vouloir concentrer, dans un récit plutôt sec et trop court, ce qui se fait par la communauté des Sœurs Grises, dans le champ si vaste de « l'hospitalisation ». Nous avons jeté des jalons qui facilitent les commentaires que l'on devra faire à la gloire de celles qui ont commencé et développé cette part de charitable apostolat dans tous les territoires du Nord-Ouest.

Le Sanatorium de Saint-Boniface

Le Sanatorium de Saint-Boniface est situé à six milles en dehors de la ville, dans la municipalité de Saint-Vital, sur la rive droite de la rivière Rouge, en face du nouvel emplacement de l'Université du Manitoba, à l'endroit même, dit-on, où naissait, en 1844 précisément, Louis Riel.

« Commencé sous les auspices du Sacré Cœur, lisons-nous dans *les Cloches de Saint-Boniface* d'octobre 1931, en sa fête du 27 juin 1930, par la bénédiction du terrain, — les Sœurs Grises y ont acquis soixante-deux acres de terre, — le Sanatorium a été béni et ouvert sous les auspices de l'archange saint Michel, le 29 septembre 1931, par une messe solennelle chantée par Mgr W.-L. Jubinville, P. D., vicaire général et administrateur du diocèse. Dans la soirée du même jour, en l'absence de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable John Bracken, premier ministre de la province, déclara le sanatorium officiellement ouvert. Il remercia en termes éloquents les Sœurs Grises d'avoir doté la province de cette arme de combat contre la tuberculose, et en particulier la courageuse Sœur Sainte-Emilienne, supérieure de l'Hôpital de Saint-Boniface, à laquelle il remit un chèque représentant le dix pour cent du coût de la construction, allocation que le gouvernement accorde à tous les hôpitaux qu'il approuve. »

Les malades commencent à arriver le 5 octobre 1931, dans cet établissement, le premier sanatorium catholique dans les provinces de l'Ouest, érigé pour « les sympathiques victimes de la tuberculose »; à la fin du mois, il y aura plus de cent patients, et les années suivantes il sera souvent rempli à sa totale capacité de deux cent cinquante malades, dont deux cents dans la partie centrale, et cinquante au pavillon, d'abord réservé pour les enfants, et affecté dans la suite aux Indiens qui y sont aussi admis. Cette institution, qui comprend un groupe de trois bâtisses, dont la principale, en forme de H incomplet, mesure 240 pieds de profondeur sur 225 de longueur aux ailes latérales, ayant trois étages, un soubassement, et un autre souterrain qui relie au centre la maison des fournaises et le générateur électrique (où se trouve la buanderie), au sud-ouest, et le pavillon des enfants, tout à fait séparé, au nord-ouest. En 1940, on ajouta un étage au-dessus de l'aile de la chapelle et au-dessus du pavillon déjà mentionné. Ceci pour mieux accommoder le personnel du Sanatorium qui doit se composer, outre les 23 Sœurs Grises qui l'administrent, et le chapelain qui y demeure en permanence, de 60 gardes-malades et de 70 employés, dont 20 hommes et 50 femmes et filles. La grande difficulté d'avoir les employés nécessaires, durant ces années de guerre, oblige le Sanatorium à limiter l'admission des malades qui pourraient bénéficier des avantages d'un séjour dans cette maison.

Pour reconnaître la nature des bienfaits temporels qui s'obtiennent au Sanatorium de Saint-Boniface, il serait opportun de commenter le rapport médical de 1932 à 1937, qui démontre de façon précise l'importance des soins et la somme de soulagement qui y est notée, pour les nombreux cas de « personnes atteintes, ou suspectes ou soupçonnées suspectes

de tuberculose ». Qu'il suffise, pour le moment, de donner son attention au paragraphe suivant :

« Durant la période qui nous intéresse (cinq années du calendrier), 1,353 patients ont obtenu leur billet de sortie de l'Hôpital, c'est-à-dire environ 270 par année. Puisque la moyenne des hospitalisés est de 225, la moyenne de l'hospitalisation de chaque patient serait exactement de dix mois. Ces chiffres comprennent tous les genres de cas et réadmission. Si on fait abstraction des réadmissions (196), 1,157 patients ont été renvoyés. Tout Manitobain chez lequel un diagnostic de tuberculose a été posé, ou jugé suspect de tuberculose, a été admis. Les portes sont grandes ouvertes quand il y a place. On n'exige aucune forme de demande d'admission ou autres formalités : une lettre ou un appel téléphonique d'un médecin est suffisant. »

Un médecin en chef, quatre médecins assistants et quinze médecins consultants représentent les responsabilités de la faculté médicale, est-il dit dans le rapport, que nous venons de citer. Or, en 1943, il y eut 246 inscriptions ou admissions de 49 municipalités et de 21 nationalités diverses.

Mais en plus de tous les soulagements physiques ou d'ordre moral purement humanitaire, il y a au Sanatorium de Saint-Boniface l'aspect moral chrétien et surnaturel qui procure aux âmes des patients, avec le soutien et le réconfort qui aide la guérison, les consolations et les grâces que la religion seule peut donner de façon profonde et constante, ce qui n'est pas sans efficacité pour entretenir sans cesse, raviver parfois, cette inaltérable espérance que chacun conserve, en face des incertitudes de l'avenir. Rien d'étonnant de constater alors ce désir de certains protestants qui demandent eux-mêmes à se faire conduire, dans leurs lits de malades, à la magnifique chapelle dédiée au Christ-Roi, pour assister à la sainte messe aux jours des grandes fêtes. Il y a quatre ans, une dame mourante faisait demander le soussigné auprès d'elle, et lui avouait tout simplement : « Je ne suis pas catholique, mon Père, mais j'ai assisté à votre messe, à Pâques, et j'ai écouté votre sermon sur le Christ ressuscité. Je voudrais que vous m'aidiez de vos prières. »

Il faut l'esprit de foi, c'est certain, et la grâce surnaturelle que Jésus, réellement présent au tabernacle, accorde à ceux qui ont confiance en lui, pour admettre et comprendre cette vérité que « les souffrances chrétiennement supportées sont préférables aux vaines joies du monde ».

Le spectacle de l'assistance d'une cinquantaine de patients transportés dans leurs lits, à la chapelle, autour des autres personnes dans les bancs, pour la messe ou les exercices des quarante-heures, est tout à fait propre à inspirer, on en con-

viendra, les plus vives émotions, et à laisser une impression de sympathie profonde dans l'âme du prêtre, qui a l'occasion de rappeler à ce touchant auditoire les leçons et les exemples de Jésus Victime d'amour pour nous dans la très sainte Eucharistie. Nous avons eu cet avantage, plus d'une fois, et ce nous est toujours comme une joie de rappeler le souvenir de la première messe de minuit que nous avons le bonheur de célébrer au Sanatorium de Saint-Boniface, le 25 décembre 1931. Que de faits de tous genres il faudrait encore noter pour marquer l'immense reconnaissance qui est due aux Sœurs Grises qui continuent d'accomplir l'acte de charité miséricordieuse le plus admirable en faveur de leurs malades du Sanatorium. Aimons retenir, toutefois, cette parole de l'illustre Mgr Taché, O. M. I., bénissant l'Hôpital de Saint-Boniface, à l'ambouchure de l'Assiniboine, le 29 juillet 1877: « Le monde a ses hôtelleries où vont se retirer les voyageurs; c'est ici l'hôtel du bon Dieu où sont reçus et soignés les membres souffrants de Jésus-Christ. »

Nihil obstat: Antoine D'ESCHAMBAULT, ptre, *ensor librorum*.

Imprimatur: Georges CABANA, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface.

4 avril 1944.

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire.* Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.*
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1939.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique.* S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne.* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche.* XXX
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi ».*
S. S. Pie XI
158. *La Société S. Vincent-de-Paul à Montréal.*
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique.* Nos Evêques
151. *Les Retraites fermées au Canada.* Léo Pelland
153. *Les Carrières—I.*
Mgr Paquet et P. L. Lalande, S. J.
154. *L'Année sainte.* S. S. Pie XI
155. *Les Carrières—II.*
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
157. *Les Carrières—III.*
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
158. *Les Carrières—IV.*
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
159. *Encyclique « Dillectissima Nobis ».*
S. S. Pie XI
171. *L'Héroïque Aventure.*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières—V.*
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie.* Cilacc
174. *Les Carrières—VI.* A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II.*
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières—VII.*
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
R. P. Paul Donœur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque.*
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses.* R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat.* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
186. *Les Carrières—VIII.*
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco.* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne.* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec.*
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites.* Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux.* O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.*
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*
Paul-Émile Léger, P. S. S.
203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
204. *Notre cours classique.* Jean Filion
206. *L'Action catholique—I.* S. S. Pie XI
207. *Le Cinéma.* S. S. Pie XI
209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.*
Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*
Marie-Claire Daveluy
212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
215. *Lettre apostolique « Nos es mui ».*
S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*
Roger Brossard
224. *L'Action catholique—II.* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France—I.*
P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la Jeunesse.* E. S. P.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?* Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon.* R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste.* Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».* H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.* E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma.* Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !* Abbé Georges Panneton
 238. *Le Jour du Seigneur.* E. S. P.
 239. *Pie XI et le Canada.* E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII.* E. S. P.
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?* S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française ».* E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouveau Ontario* Dr Raouel Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé B. Gingras
 246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae ».* S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.* P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.* Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?* G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélaré Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.
 254. *Aux jeunes mariés — I.* S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie.* Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.* S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille.* Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique.* S. S. Pie XII
 259. *Messages.* Maréchal Pétain
 260. *Les Martyrs jésuites.* R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission.* Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine.* S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs.* E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti.* Abbé B. Gingras
 266. *Jésuites.* E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?* Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue.* Pierre Angers, S. J.
 270. *Dévotion à la sainte Famille.* R. P. Archambault, S. J.
 271. *Ville-Marie.* Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 272. *Aux nouveaux époux.* S. S. Pie XII
 273. *Nous maintiendrons.* Antoine Rivard, C. R.
 274. *Le Couvre-Feu.* R. P. Archambault, S. J.
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga.* Abbé Henri Deslongchamps
 276. *L'Aide à la Russie et la propagande communiste.* E. S. P.
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale.* A.-H. Tremblay
 278. *La Question sociale.* Episcopat anglais
 279. *Les Internationales.* C.-E. Campeau
 280. *La Prière pour les prêtres.* Marc Ramus, S. J.
 281. *Les Carrières — IX.* Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
 282. *Si les femmes voulaient...* R. P. Georges Desjardins, S. J.
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
 284. *Le Komintern.* E. S. P.
 285. *Dieu et son Eglise.* R. P. P. Harvey, S. J.
 286. *Le Français en Acadie.* S. Exc. Mgr Robichaud
 287. *Les Témoins de Jéhovah.* Joseph Ledit, S. J.
 288. *L'Œuvre des Vocations.* R. P. Archambault, S. J.
 289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement).* S. Em. le cardinal Villeneuve
 290. *La Russie soviétique.* Max Eastman
 291. *Mission des Universités.* Lord Halifax et Oscar Halecki
 292. *La Pologne héroïque et martyre.* E. S. P.
 293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme.* E. I. A.
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit.* Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
 295. *La Révolution nationale.* Oliveira Salazar
 296. *Nos devoirs envers le Pape.* R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
 297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican.* Mgr Fulton Sheen
 298. *La Délinquance juvénile et la guerre.* R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
 299. *Un programme de prophylaxie.* Paul Gemahling
 300. *Le Centenaire des Sœurs Grises.* Abbé Léonide Primeau

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.
 Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal